Quartier de l'Etang

Ilot D

Bâtiments D1 à D6 / PPE

Descriptif commercial de l'ouvrage PPE

DESCRIPTIF GENERAL DES TRAVAUX

LOGEMENTS CATEGORIE « PPE/ LUP-HM/ ZD LOC »

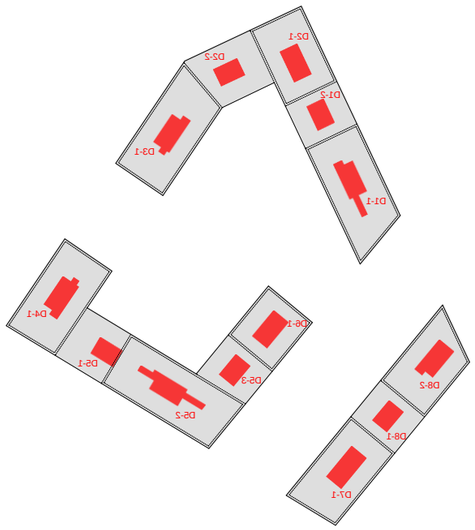

BÂTIMENT	CAGE	NIVEAUX	CATEGORIE
D1	D1.1	R+7	PPE
	D1.2	R+3	PPE
D2	D2.1	R+11	PPE
	D2.2	R+3	PPE
D3	D3.1	R+8	PPE
D4	D4.1	R+11	PPE
D5	D5.1	R+3	PPE
	D5.2	R+9	PPE
	D5.3	R+3	PPE
D6	D6.1	R+10	PPE
D7	D7.1	R+9	LUP-HM
D8	D8.1	R+3	ZD LOC
	D8.2	R+7	ZD LOC

Bâtiment	Nb. Logements
PPE :	
D1	44
D2	51
D3	48
D4	52
D5	66
D6	29
TOTAL	**290**
LOCATIF :	
D7	36
D8	27
TOTAL	**63**

0 PREAMBULE

Généralités

- Le projet prévoit la construction d'un îlot de 353 logements composé d'un socle de R+3 surmonté d'émergences de niveaux variables, 4 à 7 niveaux et d'un parking sur 2 niveaux.

Le concept énergétique de ces bâtiments est le standard HPE avec obtention du niveau THPE grâce au système E-Smart ou équivalent.

Installations communes au sous-sol (3 niveaux) rez et rez-inférieur :

- Portes coupe-feu selon exigences du concept incendie
- Caves (classe d'étanchéité 2)
- Buanderies (classe d'étanchéité 2)
- Locaux techniques et poubelles (classe d'étanchéité 4), hors local MT SIG qui lui est classe 2 voir moins selon exigences SIG
- Des locaux pouvant accueillir environ 900 vélos (classe d'étanchéité 2) sont prévus au rez-inférieur avec système d'accrochage sécurisé. L'accès aux parkings vélos se fera via des rampes d'accès.
- Locaux poussettes (classe d'étanchéité 2)
- Dépôts concierge (classe d'étanchéité 3)
- Les abris PC seront situés dans le sous-sol de l'îlot A
- Le programme est complété par un parking souterrain d'environ 430 places voiture, et environ 100 places 2 roues motorisés sur 2 niveaux de sous sol (murs classe d'étanchéité 4)
- L'accès au parking se fait via le chemin de l'Etang par une rampe d'accès commune (murs classe d'étanchéité 4)
- Installation de sprinkler dans le parking selon concept incendie

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

Rappel des classes d'étanchéité :

Classe 2 : De sec à légèrement humide : des taches d´humidité isolées sont tolérées, des égouttures à l'intrados de l'ouvrage ne le sont pas.

Classe 3 : Humide : des taches d´humidité localement limitées et des égouttures isolées à l'intrados de l'ouvrage sont tolérées.

Classe 4 : Humide à mouillé : des taches d´humidité et des égouttures sont tolérées.

Les logements vont du 2.5 au 6 pièces et seront livrés finis.

- L'exécution des constructions sera conforme aux règles générales des normes SIA applicables en la matière, ainsi qu'aux lois, règlements et prescriptions tant cantonales que communales en vigueur à la délivrance de l'autorisation de construire (eau, électricité, téléphone, service de l'assainissement, des divers départements, protection civile, etc...).

- La qualité des matériaux de revêtements et finitions prévus au descriptif prime sur les mentions sur les plans.

1 TRAVAUX PREPARATOIRES

10 RELEVES, ETUDES GEOTECHNIQUES

101 Relevés

- Relevés des niveaux du terrain, des circulations, des conduites aériennes et souterraines par le géomètre.

102 Etudes géotechniques

- Sondages nécessaires avec rapport géotechnique et étude de la pollution des sols avant le début des études de l'ingénieur civil.

103 Constat d'huissier

- Constat officiel si nécessaire de l'état des immeubles voisins avant le début des travaux.
- Etablissement du dossier de référence si nécessaire et selon la demande du Maître de l'Ouvrage.

12 PROTECTIONS ET AMENAGEMENTS PROVISOIRES

122 Aménagements provisoires

- Protection des arbres pendant la durée du chantier sur tout le périmètre intérieur du projet.
- Création d'une ou plusieurs voies de circulation pour les engins de chantier.

17 FONDATIONS ET PROTECTIONS DE FOUILLES

172 Enceinte de fouilles

Selon plan de l'ingénieur géotechnicien et travaux préparatoires MO.

176 Epuisement des eaux

- Pompage des eaux souterraines et météoriques dans les fouilles pendant les travaux spéciaux, y compris entretien.
- Traitement éventuel d'eau souillée compris selon norme SIA 431 et les directives SECOE.

2 BÂTIMENT

20 EXCAVATION

201 Fouilles en pleine masse, travaux standard

201.0 Installations de chantier

201.1 Terrassement

Selon plan de l'ingénieur géotechnicien.

21 GROS-ŒUVRE 1

211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

211.0 Installation de chantier

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

211.1 Echafaudages

- Echafaudages tubulaires avec plateaux de travail largeur des plateaux 60cm ou 90cm si nécessaire, selon les directives des autorités normes de sécurité, en façades pour l'ensemble des corps d'état jusqu'à l'achèvement des travaux de façades et de toiture.
- Ponts de réception si nécessaire avec garde-corps et plinthes.
- Ponts et barrières pour cages d'ascenseur et escaliers, sur chaque niveau.

211.3 Fouilles en rigole

- Fouilles et blindages de fouilles pour canalisations.
- Remblayage avec matériaux d'excavation ou d'apport selon directives de l'ingénieur civil et évacuation du surplus de terre à la décharge de l'entreprise, y compris transports et taxes.
- Terrassement complémentaire si nécessaire pour fosses d'ascenseurs, fosses de pompages et surprofondeurs ponctuelles. Evacuation à la décharge de l'entreprise, y compris transports et taxes. Protection des fonds de fouilles selon directives de l'ingénieur civil.

211.4 Canalisations intérieures

- Réseaux d'eaux usées et pluviales, à l'intérieur de l'immeuble, drainage, exécutés en tuyaux PVC, selon dimensionnement de l'ingénieur CVSE y compris sacs de visite et fosses de pompage avec cadres et couvercles en fonte étanche.
- Un nettoyage à la pression sera effectué en fin de chantier par une entreprise spécialisée, avec certificat fin travaux.
- Sortie 1m depuis mur extérieur pour raccordement par entreprise gérant les infrastructures.
- Mise en place, lors de la pose des drains, de gravier drainant, y compris géotextile et regards de visite et couvercles pour assurer le rinçage ultérieur.
- Pour le réseau de canalisations sous radier, enrobage en béton.

211.5 Béton, béton armé

- Calculs, dimensionnements et plans selon ingénieur civil.

⇨ Radier

- Radier en béton armé, épaisseur suivant calcul de l'ingénieur.
- Finition talochée frais sur frais à l'hélicoptère ou règle vibrante y compris façon de pente sur les zones de parking.
- Revêtement antipoussière ou peinture 2 composants selon localisation (voir CFC 281.1).

⇨ Porteurs sous-sols

- Murs contre-terre en béton armé, épaisseur selon plans ingénieur civil.
- Murs intérieurs en béton armé, selon plans ingénieur civil.
- Piliers préfabriqués ou coulés en place en béton armé, dimensions suivant calcul de l'ingénieur.
- Les Delta MS contre parois extérieures ou pose d'un Enkadrain, y compris application d'un revêtement type barapren minimum 2 couches sur murs béton extérieurs.
- Finitions des murs béton brut avec ou sans crépis selon emplacement et choix de l'architecte.

⇨ Dalles sur sous-sol -3

- Dalles pleines en béton armé pour garage, épaisseur suivant calcul de l'ingénieur.
- Coffrage type 2, surface horizontale.
- Finition talochée frais sur frais à l'hélicoptère ou règle vibrante y compris façon de pente sur les zones de parking.
- Surface prête à rester apparente ou à recevoir une finition type résine ou peinture anti-poussière selon locaux.
- Résine PU parkings et circulation de parking.

⇨ Dalles sur sous-sol -2

- Dalles pleines en béton armé sur garage, épaisseurs suivant calculs de l'ingénieur.
- Coffrage horizontal type 2.
- Face supérieure, sous assiette, talochée propre, prête à recevoir une isolation + chape.
- Face supérieure, hors assiette, talochée propre, prête à recevoir une étanchéité collée.
- Isolation sous dalle selon instruction ingénieur CV (voir CFC 225).

⇨ Dalles sur rez et étages

- Dalles pleines en béton armé, épaisseur suivant calcul de l'ingénieur.
- Coffrage horizontal type 2.
- Face supérieure talochée propre, prête à recevoir une isolation + chape.

⇨ Dalles de balcon / loggia aux étages à définir selon façades

- Coffrage éventuel sur place des balcons/loggias, faces inférieures et joues, type 4, pour surfaces visibles. Armatures et bétonnage en béton.
- Dalles sur consoles isolantes, type Egcobox ou similaire, ou éléments complètement isolés selon les cas (voir CFC 225).

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

- Surfaces lisses et finies sans revêtement. Y compris façon de pente, rigole pour récupération des eaux, incorporés sanitaires et/ou en sous face de dalles apparentes, remontée en bord de balcon si nécessaire, selon choix et plan d'architecte.

⇨ Escaliers et rampes d'accès aux locaux vélos

- Dalles pleines en béton armé, épaisseur suivant calcul de l'ingénieur.
- Coffrage type 2, surface horizontale ou en pentes unidirectionnelles.
- Finition talochée propre de démoulage.

⇨ Porteurs d'étages

- Murs intérieurs porteurs en béton armé, épaisseur selon plan ingénieur civil.
- Coffrage vertical type 2 des murs pour surfaces intérieures enduites.
- Porteurs cage escalier, murs en béton prêt à recevoir une peinture avec gypsage plâtre au préalable.

⇨ Façades

- Murs extérieurs en béton armé.
- Coffrage vertical type 2 des murs pour surfaces intérieures enduites.
- Finition extérieure selon choix architecte.

⇨ Escaliers

- Coffrage éventuel sur place des escaliers, faces inférieures, latérales et contremarches, type 4, pour surfaces visibles ou finition crépis.
- Armatures et bétonnage en béton.

⇨ Attique et toiture

- Dalles pleines en béton armé, épaisseur suivant calcul de l'ingénieur.
- Coffrage horizontal type 2.
- Face supérieure talochée propre, prête à recevoir une étanchéité collée.

211.6 Maçonnerie

⇨ Murs intérieurs

- Murs non porteurs en plots de ciment.
- Joints propres pour maçonnerie apparente.

⇨ Divers

- Réservation de trous et gaines.
- Bréchage, saignées scellements divers.
- Rhabillages soignés.
- Bétonnage des trous et gaines.
- Nettoyages périodiques et entretien du chantier.
- Chargement et évacuation des déblais, taxes de décharges comprises.
- Isolation sous dalle du SS selon rapport "Dossier Energetique".
- Carottages.

212 Construction préfabriquée en béton

⇨ Escaliers intérieurs

- Du sous-sol à l'attique, escaliers droit préfabriqués à plusieurs volées selon plans architectes avec paliers intermédiaires préfabriqués, y compris goujons sur appuis souples en néoprène selon normes phoniques en vigueur, protections pendant les travaux et rhabillage des douilles de levage, nettoyage de fin de chantier.
- Aspect de surface : béton brut, finition propre de démoulage, teinte selon choix de l'architecte y compris traitement de la surface par un bouche pores.
- Armatures et bétonnage en béton.
- Teinte et nature des agrégats selon choix de l'architecte.

⇨ Seuils, tablettes

- En béton lisse pour portes, portes-fenêtres et fenêtres (type stahlton ou similaire) ou seuils métalliques selon choix de l'architecte et détails ingénieur façade.

⇨ Balcons/loggias à définir selon façades

- En béton préfabriqué ou coulé sur place selon choix de l'architecte.
- Faces inférieures et joues, type 4, pour surfaces visibles. Armatures et bétonnage en béton.
- Dalles sur consoles isolantes, type Egcobox ou similaire, ou éléments complètement isolés selon les cas (voir CFC 225).
- Surfaces lisses et finies sans revêtement. Y compris façon de pente, rigole pour récupération des eaux, incorporés sanitaires ou apparente en sous faces de balcons, remontée en bord de balcon si nécessaire, selon choix et plan d'architecte.
- Le niveau de surface des balcons sera plus bas que le sol fini intérieur du logement.
- Ecoulement eaux pluviales noyé dans la dalle ou apparente en sous face.
- Main-courante métallique, selon cas, garde-corps en serrurerie, verre, tôle inox ou thermolaquée selon choix de l'architecte et selon détails de l'ingénieur façades.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

⇨ Saut de loup

- Eléments de saut de loup préfabriqués béton, ou coulés en place, standards avec grille caillebotis, maille aux choix de l'architecte. A finaliser avec architecte et architecte paysagiste.

215 Construction légère préfabriquée

215.2 Façades ventilées

- Sous construction primaires et secondaires avec mise en place d'isolant selon concept energétique et concept sécurité incendie du bâtiment et parements divers en tôles plates, tôles ondulées, metal déployé, grillages, verres ... Localisation et choix selon concept architectural des bâtiments.

217 Eléments pré confectionnés pour abris PC

- Néant

Nota : les abris PC de l'Ilot D sont situés dans le sous-sol de l'îlot A

22 GROS-ŒUVRE 2

221 Fenêtres, portes-fenêtres

- Le niveau du sol du balcon extérieur sera plus bas que le seuil des portes fenêtres (niveau fini et hauteur de garde-corps à surélever en cas d'adaptabilité ultérieure pour personnes à mobilité réduite, non compris).

221.2 Fenêtres et portes-fenêtres en PVC avec renforts métal selon choix de l'architecte

- Châssis fixe et ouvrant oscillo-battant selon type de façade.
- Vitrerie isolante et renvoi d'eau en aluminium ou similaire, joints néoprène dans les battues.
- Verres type Glas Troesch / Euroglas ou similaire.
- Isolation thermique et phonique selon normes en vigueur, concept énergétique et acoustique des ingénieurs.
- Poignées type Glutz en métal inox ref. 33002/51001 CF ou similaire côté intérieur.
- Couvre joints verticaux et horizontaux, poignée de tirage extérieure avec clip dans cadre.
- Fenêtres ouvrant à la française (et oscillant battant selon type de facade).
- Portes-fenêtres coulissantes à levage ou translation, ou ouvrant à la française, selon plans et choix de l'architecte.

221.6 Portes extérieures en métal

⇨ Porte d'entrée des immeubles avec cadre en acier thermolaqué ou inox.

- Isolation thermique du verre isolant sécurisé selon recommandation concept énergétique.
- Isolation phonique selon norme en vigueur et rapport acoustique.
- Gâche électrique pour ouverture par interphone (selon cas), garnitures et poignées de porte en métal inox ou thermolaquées selon choix architecte.
- Serrures SIG pour les locaux techniques si nécessaire.
- Serrures SIS selon concept ingénieur incendie.

221.9 Eléments métalliques préconfectionnés

- Balustrades de balcons et/ou terrasses selon plans et façades de l'architecte et détails de l'ingénieur façade.
- Brise-vue, séparations des balcons et terrasses avec châssis porteur en alu, remplissage en verre translucide sécurit ou tôle thermolaquée. Dimensions, finitions et choix selon plans et architecte.
- Grilles de ventilations :
  - Grilles de ventilation pare-pluie pour ascenseur selon precriptions légales.
  - Grilles de ventilation pour locaux au sous-sol selon prescriptions légales.
- Boîtes aux Lettres selon CFC 272.1.

222 Ferblanterie

- Descente d'eau pluviale visible en façade en inox ou descente d'eau pluviale centrale selon choix de l'architecte (voir CFC 254).

223 Protection contre la foudre

- Installation de protection contre la foudre conformément aux directives des autorités cantonales.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

224 Couverture, étanchéité

224.1 Toitures plates

- Toitures végétalisées avec rétention d'eau pour tous les bâtiments, position selon obligations cantonales.
- Toitures des terrasses au 4ème étage partiellement végétalisées.
- Toitures D2 à D6 partiellement végétalisées.
- Sur dalle béton de la toiture pose d'une barrière vapeur type bitumineux collée en plein.
- Isolation thermique avec pente intégrée ou sans pente si pente donnée sur la dalle béton, épaisseur selon concept énergétique. Etanchéité bicouche anti-racines, géotextile ou lès polyester, protection selon cas par couche de gravier roulé ep.5 cm ou équivalent.
- Ligne de vie en acier galvanisé en toiture ou points d'accrochage ponctuels ou gardes corps (selon localisation des zones).
- Toitures bâtiments D1 et D8 accessibles avec revêtement de sol à choix de l'architecte et incluant possibilité de jardins potagers.

⇨ Dalles terrasses de l'attique (4ème étage)

- Sur dalle béton, pose d'une étanchéité bicouche collée en plein, isolation, dallettes en ciment ou équivalent.
- Garde-corps en verre ou barreaudage (voir CFC 272).

⇨ Dalle sur parking

- Sur dalle béton étanchéité, collée en plein, anti-racines, gravier drainant 5 cm d'épaisseur ou équivalent.
- Revêtement de finition type asphalte, minérale et végétalisation selon cas (v.CFC 4).

⇨ Dalle sur sous-sol hors assiette

- Sur dalle béton étanchéité, collée en plein, anti-racines, gravier drainant 5 cm d'épaisseur ou équivalent.
- Revêtement de finition type asphalte et végétalisation selon cas (v.CFC 4).

224.3 Sortie en toiture

- Echelle métallique escamotable et trappe d'accès pour l'entretien courant des toitures du 3ème étage (voir cfc 272).
- Accès aux locaux techniques en toiture des émergences par escalier de l'immeuble.

⇨ Exutoires de fumées

Selon concept incendie de l'ingénieur.

- Coupole de désenfumage.

225 Etanchéité et isolations spéciales

225.1 Joints souples

- Joints à base silicone entre les cadres de fenêtres et les éléments de façades en béton ou couvre-joints. Couleur selon support.
- Joints divers.

225.2 Isolation thermique selon les performances requises pour le standard HPE et normes AEAI

- Isolation selon rapport énergétique de l'ingénieur.
- Isolation sous dalle du rez-de-chaussée selon bilan thermique.
- Isolation des façades ventilées et des façades en finition crépi.
- Isolation sous dalle des entrées extérieures au rez, selon bilan thermique.
- Isolation murale autour des cages d'escaliers au sous-sol, selon bilan thermique.
- Isolation pour balcons/loggias non supperposés selon bilan thermique.
- Isolation coupe feu, selon normes en vigueur.

225.4 Revêtements coupe-feu selon normes en vigueur

226 Crépissage de façade

226.1 Crépi et enduit extérieur

- Crépi de fond, treillis et couche de finition teintée dans la masse, pose sur isolation périphérique, localisation selon choix MO et architecte.

227 Traitement des surfaces extérieures

227.1 Peinture extérieure

- Sur divers éléments en façade, application de peinture anti-graffiti, couleurs selon choix de l'architecte.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

228 Fermetures extérieures mobiles, protections contre le soleil

228.2 Stores à lamelles

- Pour toutes les pièces recevant un jour naturel à tous les niveaux.
- En aluminium thermolaqué, lame finale en aluminium anodisé naturel, type Lamisol 90 ou similaire (teinte unie).
- Commande manuelle par tringle oscillante en alu, anodisé incolore, tube de jonction, poignée et pince recouvertes d’une protection en matière synthétique.
- Caisson de store préfabriqué et isolé intégré dans la façade prête à recevoir un crépi.
- Choix couleur selon gamme du fournisseur et choix de l’architecte.
- Motorisation, câbles et commande électrique en option sur chiffrage au cas par cas de l’entreprise.

228.3 Volets coulissants métaliques thermolaqués à lamelles, perforées ou en verres, position et type selon concept architectural des façades

23 INSTALLATIONS ELECTRIQUES

231 Appareils à courant fort

231.1 Equipement à haute tension

231.2 Ensembles d'appareillage

- Le tableau de comptage centralisé assurera la distribution de chaque consommateur du bâtiment. Les compteurs SIG seront installés par affectations (appartement, service d'immeuble, activités, etc...) pour permettre le comptage de l'énergie électrique.
- Les tableaux d'appartements sont implantés dans des armoires ou encastrés dans une cloison à l'intérieur de l'appartement. Ils comprennent les circuits nécessaires à l’alimentation des installations du logement ainsi que les périphériques nécessaires au pilotage des installations d’éclairage, stores (en option), et réglage de la température. Ces tableaux sont de type "Multimédia", permettant d'accueillir les équipements de télécommunication.

232 Installations de courant fort

232.1 Raccordement à l'infrastructure du réseau

232.2 Mise à terre

- Conformément aux prescriptions en vigueur.

232.3 Systèmes d'installation

- La distribution sera effectuée à l'aide de chemin de câble en horizontal et échelle à câble dans les gaines techniques verticales. Des tubes incorporés en dalles seront installés pour la distribution des éléments encastrés et l'alimentation des appartements.

232.5 Installations d'éclairage et prises

- La conception et le dimensionnement des installations d’éclairage des zones communes (caves, buanderies, cages d’escalier) atteignent les valeurs fixées par des standards de haute performance énergétique.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d’être modifié

- Les luminaires de sécurité sont placés selon les directives des concepts de sécurité.
- Eclairage extérieur des entrées aux bâtiments.

TOITURES ACCESSIBLES

- Une prise type 13 est prévue contre les édicules de toiture des bâtiments émergents avec des terrasses « accessibles », soit toitures du bâtiment D1. Cette prise sera alimentée depuis le tableau des services généraux.
- Eclairage de type luminaire en applique (un éclairage de base).

⇨ Equipements des appartements :

- L'appareillage sera de type « Feller Edizio Due » blanc, encastré ou gamme équivalente.
- Un écran monitoring E-Smart ou équivalent avec touche d'appel sur le palier ext. (sonnette).

ENTREE :

- Un ou deux interrupteur(s)/prise(s) de commande d'éclairage selon taille de la pièce.
- Un ou deux point(s) lumineux encastré dans le plafond (douille + ampoule E27) selon taille de la pièce.

DEGAGEMENT :

- Un ou deux point(s) lumineux encastrés dans le plafond (douille + ampoule E27) selon taille de la pièce.
- Un ou deux interrupteur(s) de commande d'éclairage selon taille de la pièce.
- Une prise simple.

CHAMBRE TYPE :

- Un point lumineux encastré dans le plafond (douille + ampoule E27).
- Un interrupteur-prise de commande d'éclairage à l'entrée.
- Un interrupteur vers la tête de lit.
- Une boîte vide en prévision pour platine de commande de stores.
- Tubes vides en prévision pour l'alimentation de stores électriques devant chaque fenêtre et porte-fenêtre.
- Une prise triple et une prise simple pour les chambres principales des logements PPE et 2 prises simples pour les chambres secondaires des logements PPE.
- Une prise simple multimédia, uniquement pour chambre principale.
- Une sonde de température E-Smart ou équivalent.

SALLE DE BAINS TYPE :

- Un point lumineux dans le plafond (douille + ampoule E27).
- Un interrupteur simple de commande générale d'éclairage à l'entrée.
- Une prise simple près du lavabo.
- Un point d'alimentation pour le luminaire intégré dans l'armoire à pharmacie et pour l'alimentation permanente de la prise de l'armoire.

SALLE DE DOUCHE TYPE :

- Un point lumineux dans le plafond (douille + ampoule E27).
- Un interrupteur simple de commande générale d'éclairage à l'entrée.
- Une prise simple près du lavabo.

WC SEPARE :

- Un point lumineux dans le plafond (douille + ampoule E27).
- Un interrupteur de commande d'éclairage à l'entrée.

CUISINE :

- Un point lumineux au plafond (douille + ampoule E27).
- Un luminaire intégré dans les meubles de la cuisine (fourniture dans le lot cuisine).
- Une boite vide en prévision pour platine de commande de stores.
- Tubes vides en prévision pour l'alimentation de stores électriques devant chaque fenêtre et porte-fenêtre.
- Un interrupteur de commande d'éclairage.
- Deux prises triples ménagères.
- Un interrupteur sur plan de travail.
- Une prise pour la hotte.
- Une prise pour le frigo.
- Une prise pour le lave-vaisselle.
- Une prise Triphasée pour la cuisinière (plaque et four).
- Prédisposition (tubage uniquement) pour alimentation électrique lave linge.

SEJOUR :

- Deux Interrupteurs de commande d'éclairage.
- Un ou deux points lumineux au plafond (douille + ampoule E27).
- Une boîte vide en prévision pour platine de commande de stores.
- Tubes vides en prévision pour l'alimentation de stores électriques devant chaque fenêtre et porte-fenêtre.
- Deux prises triples.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

- Une prise double multimédia (2x Cat6).
- Une sonde de température E-Smart ou équivalent.
- Dans le cas des duplex, un point lumineux applique (douille+ampoule).

BALCON (1 balcon ou 1 loggia par logement à choix architecte) :

- Un point lumineux au plafond ou en applique murale pour les zones non couvertes avec un luminaire de type Zumtobel Caela medium LED (ou équivalent) selon choix architecte.
- Un interrupteur de commande d'éclairage (placé à l'intérieur).
- Une prise étanche.
- Une alimentation electrique pour store toile des attiques, des balcons, des séjours non couverts par la toiture, y compris alimentation anémomètre par balcon, un par logement, (stores à télécommandes).

⇨ Equipements des communs :

1er, 2e et 3e sous-sol

- Parking et rampe d'accès

- Eclairage selon choix architecte et normes en vigueur.

232.7 Installations CVS

- Selon normes en vigueur.

233 Lustrerie

233.1 Lustrerie générale

- Les fournitures comprendront, les éclairages des locaux communs et hors éclairage public.
- Ces luminaires pourront être installés soit en applique soit en plafonier selon la situation.

233.2 Luminaires de secours

- Selon normes en vigueur.

235 Installations à courant faible

235.1 Installations de télécommunication

- Une introduction fibre optique FTTH est prévue dans chaque local électrique par bâtiment.
- La fibre prévue dans les appartements est une fibre 4 brins (un brin réservé à Swisscom, un réservé aux SIG, un pour l'interconnexion du système E-Smart ou équivalent, et un 4ème brin pour d'éventuelles services de réserve).

235.2 Installations de R/TV

- Chaque bâtiment dispose d'une introduction propre. Le cheminement depuis le local d'introduction jusqu'aux tableaux multimédia de chaque appartement est prévu (cheminement verticale et tubage), toutefois l'installation ne sera pas câblée (à charge futur propriétaire selon besoins).

235.3 Installations de multimédia

- Installation d'un tableau multimédia par appartement et réseau de distribution selon descriptif d'appareillage par logement (voir CFC 232.5).

235.5 Installations de communication

- Une centrale d'interphonie/videophonie IP (compatible avec le système E-Smart ou équivalent).
- Portier équipé d'un pavé numérique pour les contrôles d'accès. L'installation permettra la libération à distance des portes d'accès de l'entrée concernée.

235.6 Installations de sureté

- Selon plan de mise en passe, à choix MO et régie.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

235.7 Installations de protection incendie

- Selon normes en vigueur.

237 Installations de « domotique »

⇨ Logements

Dans le cadre du monitoring de l'énergie par utilisateur, il est prévu d'installer :

- Une tablette tactile fournira des données indicatives sur les consommations électriques, l'eau froide, l'eau chaude et le chauffage.
- Des capteurs "CPL" seront installés dans les pièces pour prendre la température de celle-ci, afin d'effectuer une régulation pièce par pièce.
- Actuellement, le système selectionné est celui de la société E-Smart ou équivalent.
- Le sytème permettra aussi la transmission des alertes et risques OPAM, ainsi que la fourniture de services en option tels que météo, mobilités, informations générales du quartier (en option).
- L'installation des fonctions de bases est prévue, les futurs acquéreurs et/ou locataire, pourront étendre les fonctions à leurs frais.

⇨ Mesures OPAM

- Les mesures liées aux risques OPAM[1] prévoient des installations d'alarme d'évacuation en cas de sinistre.
- En plus du système d'alarme classique (sonnerie standard), il conviendra de prévoir l'installation de haut-parleurs avec possibilité de diffuser des messages préenregistrés et dont l'enclenchement pourra se faire en local (par bâtiment) et à distance depuis le poste de sécurité de l'îlot F.
- Chaque bâtiment sera équipé d'une centrale d'évacuation et de haut-parleurs à chaque niveau.

[1] OPAM = Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

24 INSTALLATIONS CVC et MCR

242 Production de chaleur

- La production de chauffage, ainsi que la production d'eau chaude sanitaire sont prévues par des échangeurs raccordés à la production de chaleur du quartier. Les échangeurs font parties des installations des infrastructures du quartier.
- Les échangeurs de chaleur seront localisés dans un local technique « SIG » situé au sous-sol dédié à l'îlot D. Depuis ce local technique, des réseaux de distribution cheminent en plafond du sous-sol pour rejoindre des sous-stations dédiées à chaque bâtiment.
- Des collecteurs secondaires de distribution dédiés à chaque bâtiment desservent les réseaux secondaires de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Les réseaux secondaires cheminent en plafond des sous-sols pour rejoindre des courettes verticales situées dans les cages d'escalier.
- Un piquage est réalisé à chaque niveau pour l'alimentation des appartements.
- Les bâtiments étant prévus "THPE", il est nécessaire d'avoir des sous-compteurs d'énergie par appartement. Il est également prévu d'installer des sous-compteurs sur les départs généraux : chauffage logements, chauffage commerces, batteries monoblocs, départ ECS, départ et récupération pompe à chaleur (selon concept énergétique).
- La répartition de ces comptages sera faite selon le RAU.
- Les échangeurs de chaleur raccordés à la production de chaleur du quartier, ainsi que les collecteurs de distribution seront installés dans le local d'introduction au sous-sol.
- Les bouilleurs ECS seront installés dans les sous-stations dédiées à chaque bâtiment où seront également installés les collecteurs de distribution secondaires.
- Il n'est prévu aucune installation de capteurs solaires.

243 Distribution de chaleur

⇨ Chauffage logements

- L'émission de chaleur des locaux est prévue par plancher chauffant.
- Le zonage est réalisé par local, sonde thermostatique installée dans chaque pièce hors salle d'eau permettant ainsi le réglage de la température individuellement.
- Les collecteurs de chauffage de sol seront installés dans les placards techniques prévus à cet effet dans les logements et accessibles en tout temps.

244 Installation de ventilation

⇨ Logements

- Il est prévu la mise en œuvre d'un système de ventilation de type double flux avec récupération de chaleur.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

- Des boîtes de distribution pour la pulsion de l'air seront installées ainsi que des gaines dans la dalle qui alimenteront des bouches/caissons de pulsion au-devant des fenêtres dans les pièces à vivre (inclus grille de pulsion au plafond blanche).
- Les boîtes devront être équipées, si nécessaire, de piège à son, afin de limiter le transfert de bruit entre les différents logements, selon les prescriptions définies par l'ingénieur acousticien.
- Des bouches d'extraction de type autoréglables sont prévues dans les pièces humides (salles d'eau). Elles assurent la reprise de l'air vicié.
- Elles sont raccordées à un réseau de gaine de reprise qui transite verticalement dans les courettes techniques prévues à cet effet et horizontalement en plafond du rez-de-chaussée, jusqu'au local ventilation.
- Les bouches d'extractions devront être équipées de piège à son, selon concept acoustique, afin de limiter le transfert de bruit entre les différents logements, selon les prescriptions définies par l'ingénieur acousticien.
- Des locaux de ventilation sont prévus dans le sous-sol pour les secteurs de logements sans émergence.
- Des gaines de ventilation installées depuis le sous-sol, assurent le refoulement de l'air vicié et la prise d'air neuf jusqu'en toiture.
- Pour les secteurs de logements où il existe des émergences, les locaux techniques sont prévus dans des superstructures situées en toiture.

⇨ Caves et locaux techniques

- Il est prévu la mise en œuvre d'une ventilation mécanique de type simple flux. Les amenées d'air frais se feront depuis des sauts de loups en façade.
- Des bouches d'extraction situées dans les caves, les buanderies, les locaux électriques et les locaux sanitaires assurent la reprise de l'air.
- Selon certains cas, des réseaux techniques pourront transiter dans les caves et réduire ponctuellement la hauteur.

⇨ Parkings

- Il est prévu la mise en œuvre d'une ventilation mécanique de type simple flux. Des sauts de loup situés en façade assurent l'amenée d'air frais.
- Des grilles de reprise assurent la reprise d'air vicié.
- Un réseau de gaines collectrices cheminera en plafond des sous-sols jusqu'aux locaux techniques dans lesquels sont installés les extracteurs. Depuis ces locaux, des gaines transiteront verticalement jusqu'en toiture des émergences ou l'air sera refoulé.

⇨ Clapets coupe-feu

- Afin de respecter les normes de sécurité pour les installations de ventilation, il est prévu des clapets coupe-feu sur les installations de ventilation (position selon rapport de concept incendie).
- Les clapets coupe-feu seront de type autocommandés à réarmements motorisés depuis l'armoire de régulation de ventilation, avec contacts de début et fin de course.

SURPRESSION DES CAGES D'ESCALIER

- Il est prévu la mise en surpression des cages d'escalier, des ascenseurs pompiers et des paliers des bâtiments élevés, soit pour les cages d'escalier suivantes :
  - D1.1
  - D2.1
  - D3.1
  - D4.1
  - D5.2
  - D6.1
  - D7.1
- Les escaliers de securité, les cages d'ascenseur pompiers et les corridors desservants les logements seront mis en surpression.
- Fermes portes répondant à la demande OPAM sur les portes palières des logements. Modèle défini par MO.

246 Production de froid

Interdit dans les logements.

249 Régulation

- L'armoire électrique regroupant les organes de commande et de protection des équipements de chauffage, d'ECS, et de ventilation, ainsi que la régulation seront situés dans le local d'introduction et dans chaque sous-station.

25 INSTALLATIONS SANITAIRES

⇨ Logements

- Distribution d'eau froide et d'eau chaude au plafond des sous-sols puis en courettes verticales.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

251 Appareils sanitaires

- Un fournisseur d'appareillage unique pour l'ensemble du projet est défini par l'entreprise totale et le MO. Toute fourniture d'équipement sanitaire devra passer exclusivement par ce fournisseur.
- Le niveau de raccordement des écoulements de douches et baignoires sur la colonne de chute permettra leur remplacement ultérieur par un bac à douche de type extra plat.

⇨ Buanderies

- Fourniture et pose de bac à laver en acier inoxydable ou matière synthétique et batterie murale. Nombre et disposition selon plans architectes.

⇨ Locaux conciergerie

- Fourniture et pose de bac à laver en acier inoxydable ou matière synthétique, ou vidoir avec évacuation large diamètre (diamètre inf. à 70mm) et batterie murale.

⇨ Logements

Appareillage selon plan architecte et par bloc sanitaire type :
Bloc Sanitaire Type 1 : Baignoire + WC (sauf pour les 4 et 5P équipés de 2 salles d'eau) + Lavabo :

- Installation de baignoire :
  - Une baignoire 170 x 70 cm de type Magenta Melodie ou équivalent, finition blanche
  - Une barre d'appui coudée, savonnière à barettes, finition chromée Magenta Melodie (ou équivalent)
  - Une barre à linge Magenta Melodie (ou équivalent) 80 cm finition chromée
  - Un mélangeur de bain Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée, y compris douche à main et flexible 150 cm
  - Une glissière de support à rotule, finition chromée Magenta Melodie (ou équivalent)

- Installation de lavabo :
  - Un lavabo Magenta Melodie (ou équivalent), 60 x 48 cm, finition blanche
  - Une Armoire de toilette Magenta Melodie (ou équivalent), profil aluminium, 60 x 75, 5 x 12,5cm, charnière gauche ou droite. Prise intérieure intégrée et éclairage
  - Un mélangeur de lavabo Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée
  - Un porte-Linge Magenta Melodie (ou équivalent), 2 bras S33cm, finition chromée
  - Un porte-savon Magenta Melodie (ou équivalent)., jatte en verre clair, finition chromée

- Installation de WC :
  - Une cuvette Magenta Melodie (ou équivalent), pour chasse d'eau encastré, finition blanche
  - Un siège de WC Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition blanche
  - Une plaque de fermeture Magenta Melodie (ou équivalent), commande à deux quantités, couleur blanche
  - Un porte-papier Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition chromée

Bloc Sanitaire Type 2 : Douche + WC (sauf pour les 4 et 5P équipés de 2 salles d'eau) + Lave-mains :

- Installation de douche :
  - Un receveur de douche 80 x 80 x 1.8 cm avec tablier de type Magenta Melodie (ou équivalent), finition acier blanc
  - Une barre à linge Magenta Melodie (ou équivalent) 80cm finition chromée
  - Un mélangeur de douche Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée, y compris douche à main et flexible 150 cm
  - Une glissière de support à rotule, 67.5 cm, finition chromée Magenta Melodie (ou équivalent), équipée d'un porte savon
  - Une tringle de douche Magenta Melodie (ou équivalent) 80 x 80 cm, finition aluminium

- Installation de lave-mains :
  - Un lave-mains Magenta Melodie (ou équivalent), 45 x 34 cm, finition blanche
  - Un miroir Magenta Melodie (ou équivalent), 80x40cm
  - Un mélangeur de lavabo Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée
  - Un porte-Serviette anneau Magenta Melodie (ou équivalent), 24 x 9.6 x 4,2 cm, finition chromée

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

- Installation de WC :

  - Une cuvette Magenta Melodie (ou équivalent), pour chasse d'eau encastré, finition blanche
  - Un siège de WC Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition blanche
  - Une plaque de fermeture Magenta Melodie (ou équivalent), commande à deux quantités, couleur blanche
  - Un porte-papier Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition chromée

Bloc Sanitaire Type 3 : Douche + Lave-mains :

- Installation de douche :

  - Un receveur de douche 80 x 80 x 1.8 cm avec tablier de type Magenta Melodie (ou équivalent), finition acier blanc
  - Une barre à linge Magenta Melodie (ou équivalent) 80 cm finition chromée
  - Un mélangeur de douche Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée, y compris douche à main et flexible 150 cm
  - Une glissière de support à rotule, 67.5 cm, finition chromée Magenta Melodie (ou équivalent) équipée d'un porte savon
  - Une tringle de douche Magenta Melodie (ou équivalent) 80 x 80 cm, finition aluminium

- Installation de lave-mains :

  - Un lave-mains Magenta Melodie (ou équivalent), 45 x 34cm, finition blanche
  - Un miroir Magenta Melodie (ou équivalent), 80x40cm
  - Un Mélangeur de lavabo Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée
  - Un Porte-Serviette anneau Magenta Melodie (ou équivalent), 24 x 9.6 x 4.2 cm, finition chromée

Bloc Sanitaire Type 4 : WC + Lave-mains :

- Installation de lave-mains :

  - Un lave-mains Magenta Melodie (ou équivalent), 45 x 34cm, finition blanche
  - Un miroir Magenta Melodie (ou équivalent), 80 x 40cm
  - Un mélangeur de lavabo Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée
  - Un porte-Serviette anneau Magenta Melodie (ou équivalent), 24 x 9.6 x 4.2 cm, finition chromée

- Installation de WC :

  - Une cuvette Magenta Melodie (ou équivalent), pour chasse d'eau encastré, finition blanche
  - Un siège de WC Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition blanche
  - Une plaque de fermeture Magenta Melodie (ou équivalent), commande à deux quantités, couleur blanche
  - Un porte-papier Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition chromée

⇨ Commerces et Activités

- Equipement de bloc WC selon plans architectes.
- Gamme de céramique, robinetterie et accessoires de type Procasa Uno, selon descriptif détaillé ci-dessous (équipement prévu par bloc WC) :

- Installation de lave-mains :

  - Un lave-mains Magenta Melodie (ou équivalent), 45 x 34 cm, finition blanche
  - Un miroir Magenta Melodie (ou équivalent), 80 x 40cm
  - Un mélangeur de lavabo Magenta Melodie (ou équivalent), finition chromée
  - Un porte-serviette anneau Magenta Melodie (ou équivalent), 24 x 9.6 x 4.2 cm, finition chromée
  - Un porte-savon Magenta Melodie (ou équivalent), jatte en verre clair, finition chromée

- Installation de WC :

  - Une cuvette Magenta Melodie (ou équivalent), pour chasse d'eau encastré, finition blanche
  - Un siège de WC Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition blanche
  - Une plaque de fermeture Magenta Melodie (ou équivalent), commande à deux quantités, couleur blanche
  - Un porte-papier Magenta Melodie (ou équivalent), avec couvercle, finition chromée

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

Equipement des blocs sanitaires pour personnes handicapés selon les normes en vigueur et plans architectes.

252 Appareils sanitaires spéciaux

- Sont prévus les raccordements d'appareils non fournis au présent CFC, tels que : agencements cuisines.
- Les buanderies communes des bâtiments locatifs et PPE sont prévues équipées des lave-linges et sèchoirs de catégorie énergétique A+++ de marque Siemens (ou équivalent). Ces machines seront équipées de monnayeur.
- Les attentes sanitaires, électriques, ainsi que le raccordement des différents appareils des buanderies des batiments locatifs sont aussi prévus.
- Les buanderies communes seront équipées à compter de 1 machine à laver le linge pour 20 logements ainsi que des installations de séchage nécessaires.
- Fourniture et pose des extincteurs à poudre 8 kg pour le parking et aéromousse pour les locaux techniques des sous-sols et les étages du bâtiment.

253 Appareils d'alimentation et d'évacuation

- Production d'eau chaude sur primaire chauffage, ballons de stockage d'eau chaude sanitaire en acier inoxydable ou acier émaillé (selon choix Entreprise Totale) avec épingles électriques de secours et avec échangeur (lot chauffage).
- Pompe de circulation et pompe de charge.
- Station de pompage eaux usées (2 pompes par fosse), pour la reprise des eaux usées des centrales techniques des sous-sols -1 / -2 / -3.
- Station de pompage eaux claires 2 pompes, pour la reprise des eaux de drainage du bâtiment au niveau sous-sol -3.
- Les stations de relevages seront équipées d'un report d'alarme.

254 Tuyauterie sanitaire

254.1 Eau froide

- Une introduction d'eau par bâtiment alimentera une batterie de distribution dans les locaux techniques des sous-sols de chaque batiment.
- L'eau froide est distribuée au plafond du sous-sol, en inox. Chaque pied de colonne est équipé d'une vanne d'arrêt avec purge.
- Les colonnes montantes sont installées dans les gaines techniques des salles de bains.
- Le raccordement de l'accumulateur d'eau chaude se fait au moyen d'une conduite d'alimentation séparée, en inox, piquée sur la conduite d'introduction intérieure.
- Une batterie de distribution commune est prévue pour la production d'eau chaude.

⇨ Toitures accessibles :

- Un robinet antigel est prévu contre l'édicule de toiture des bâtiments émergents avec des terrasses « accessibles », soit toitures du batiment D1.

254.2 Eau chaude

- Une production d'eau chaude centralisée avec échangeur de chaleur est prévue dans la sous-station chauffage.

254.3 Eaux usées

- Les colonnes de chute en tuyau fonte (ou PE Silent selon choix du MO et de l'entreprise totale) sont prévues dans les gaines techniques. Chaque colonne est ventilée en toiture.
- Les eaux usées des sous-sols, centrales techniques et parking sont récoltées dans une fosse de pompage, puis refoulées aux collecteurs gravitaires.

254.4 Eaux pluviales

- Les eaux pluviales récoltent la toiture du bâtiment, elles s'écoulent par gravité jusqu'aux canalisations extérieures, via des collecteurs suspendus au plafond du sous-sol (caves…) et du rez (commerces).
- Les naissances de toiture limitent le débit de manière à diminuer les rejets d'eaux pluviales.
- Les colonnes d'eaux pluviales sont prévues à l'intérieur du bâtiment dans les gaines techniques, pour l'évacuation des toitures, au moyen d'un système d'évacuation traditionnel ou en extérieure.
- Des collecteurs suspendus récoltent les colonnes de chute au 1er sous-sol et sortent gravitairement du bâtiment.
- Les eaux de drainage sont récoltées dans une fosse de pompage, puis refoulées aux collecteurs gravitaires (lot maçonnerie).
- Les eaux pluviales des balcons sont prévues dans le lot ferblanterie.
- Une pompe de relevage dans un bassin de rétention permettera le relevage des eaux claires météorites du cœur d'îlot des aménagements extérieurs. Le réseau transitera à l'intérieur du bâtiment.

254.5 Gaz naturel

- Néant

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

254.6 Incendie

- Colonne sèche pompiers du rez-de-chaussée à l'attique, avec coffret et alimentation d'eau pompiers au rez-de-chaussée, et prises d'eau avec coffret à chaque étage
  Pour D1.1 / D2.1 / D3.1 / D4.1 / D5.2 / D6.1 / D7.1

255 Isolations d'installations sanitaires

255.1 Eau froide, eau claire, arrosage isolation complète

- Selon normes en vigueur.

255.2 Eau chaude isolation complète

- Selon normes en vigueur.

255.3 Eaux usées isolation complète

- Selon normes en vigueur.

258 Agencements de cuisine

- Un ou plusieurs cuisinistes seront définis et imposés par le MO.
- Toute fourniture et pose de cuisine devra passer exclusivement par le cuisiniste associé au bâtiment.
- Selon pré-choix, de l'architecte et du MO.
- Disposition selon plans architectes.
- Agencement selon prescriptions OCLPF.
- Appareils électroménagers seront de type haute performance énergétique.

Tableau Récapitulatif Offre VENETA CUCINE - CUISINES PPE Ilot D

	Numérotation des logements selon plans architectes	Dénomination Lot PPE	Type de cuisine	Prix plaquette selon descriptif
LOGEMENTS				
Batiment D1				
Montée D1.1				
E0				
	Appartement 0.2	4.02 3.02	Type 2a	13 000,00
	Appartement 0.1	4.03 3.03	Type 1a	13 000,00
E1				
	Appartement 1.5	5,04	Type 3d	11 000,00
	Appartement 1.4	5,03	Type 4f	13 000,00
	Appartement 1.3	5,05	Type 3e	12 000,00
	Appartement 1.2	5,06	Type 3f	12 500,00
	Appartement 1.1	5,07	Type 3e'	12 000,00
E2				
	Appartement 2.5	6,04	Type 3d	11 000,00
	Appartement 2.4	6,03	Type 4f	13 000,00
	Appartement 2.3	6,05	Type 3e	12 000,00
	Appartement 2.2	6,06	Type 3f	12 500,00
	Appartement 2.1	6,07	Type 3e'	12 000,00
E3				
	Appartement 3.5	7,04	Type 3d	11 000,00
	Appartement 3.4	7,03	Type 4f	13 000,00
	Appartement 3.3	7,05	Type 3e	12 000,00
	Appartement 3.2	7,06	Type 3f	12 500,00
	Appartement 3.1	7,07	Type 3e'	12 000,00
E4				
	Appartement 4.5	8,02	Type 3h	11 500,00
	Appartement 4.4	8,01	Type 5a	15 500,00
	Appartement 4.3	8,03	Type 3i	12 500,00
	Appartement 4.2	8,04	Type 3j	13 000,00
	Appartement 4.1	8,05	Type 3i'	12 500,00
E5				
	Appartement 5.5	9,02	Type 3h	11 500,00
	Appartement 5.4	9,01	Type 5a	15 500,00
	Appartement 5.3	9,03	Type 3i	12 500,00
	Appartement 5.2	9,04	Type 3j	13 000,00
	Appartement 5.1	9,05	Type 3i'	12 500,00
E6				
	Appartement 6.5	10,02	Type 3h	11 500,00
	Appartement 6.4	10,01	Type 5a	15 500,00
	Appartement 6.3	10,03	Type 3i	12 500,00
	Appartement 6.2	10,04	Type 3j	13 000,00
	Appartement 6.1	10,05	Type 3i'	12 500,00
E7				
	Appartement 7.5	11,02	Type 3k	12 000,00
	Appartement 7.4	11,01	Type 5b	16 000,00
	Appartement 7.3	11,03	Type 3l	13 000,00
	Appartement 7.2	11,04	Type 3m	13 500,00
	Appartement 7.1	11,05	Type 3l'	13 000,00

Total D1.1

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

Descriptif de l’ouvrage ILOT D

Montée D1.2				
E0				
	Appartement 0.1	4,01	Type 1b	14 500,00
E1				
	Appartement 1.1	5,01	Type 4f	13 000,00
	Appartement 1.2	5,02	Type 4g	13 500,00
E2				
	Appartement 2.1	6,01	Type 4f	13 000,00
	Appartement 2.2	6,02	Type 4g	13 500,00
E3				
	Appartement 3.1	7,01	Type 4f	13 000,00
	Appartement 3.2	7,02	Type 4g	13 500,00
	Total D1.2			

Batiment D2				
Montée D2.1				
E0				
	Appartement 0.1	4,02	Type 3c	12 000,00
E1				
	Appartement 1.3	5,01	Type 3g	14 000,00
	Appartement 1.2	5,02	Type 3f	12 500,00
	Appartement 1.1	5,03	Type 7b	13 000,00
E2				
	Appartement 2.3	6,01	Type 3g	14 000,00
	Appartement 2.2	6,02	Type 3f	12 500,00
	Appartement 2.1	6,03	Type 7b	13 000,00
E3				
	Appartement 3.3	7,01	Type 3g	14 000,00
	Appartement 3.2	7,02	Type 3f	12 500,00
	Appartement 3.1	7,03	Type 7b	13 000,00
E4				
	Appartement 4.4	8,01	Type 3q	12 500,00
	Appartement 4.3	8,02	Type 3h	11 500,00
	Appartement 4.2	8,03	Type 8a	14 000,00
	Appartement 4.1	8,04	Type 7c	14 500,00
E5				
	Appartement 5.4	9,01	Type 3q	12 500,00
	Appartement 5.3	9,02	Type 3h	11 500,00
	Appartement 5.2	9,03	Type 8a	14 000,00
	Appartement 5.1	9,04	Type 7c	14 500,00
E6				
	Appartement 6.4	10,01	Type 3q	12 500,00
	Appartement 6.3	10,02	Type 3h	11 500,00
	Appartement 6.2	10,03	Type 8a	14 000,00
	Appartement 6.1	10,04	Type 7c	14 500,00
E7				
	Appartement 7.4	11,01	Type 3r	13 000,00
	Appartement 7.3	11,02	Type 3k	12 000,00
	Appartement 7.2	11,03	Type 8b	14 500,00
	Appartement 7.1	11,04	Type 7d	15 000,00
E8				
	Appartement 8.4	12,01	Type 3r	13 000,00
	Appartement 8.3	12,02	Type 3k	12 000,00
	Appartement 8.2	12,03	Type 8b	14 500,00
	Appartement 8.1	12,04	Type 7d	15 000,00
E9				
	Appartement 9.4	13,01	Type 3r	13 000,00
	Appartement 9.3	13,02	Type 3k	12 000,00
	Appartement 9.2	13,03	Type 8b	14 500,00
	Appartement 9.1	13,04	Type 7d	15 000,00
E10				
	Appartement 10.4	14,01	Type 3o	13 500,00
	Appartement 10.3	14,02	Type 3n	12 500,00
	Appartement 10.2	14,03	Type 8c	15 000,00
	Appartement 10.1	14,04	Type 7e	15 500,00
E11				
	Appartement 11.4	15,01	Type 3o	13 500,00
	Appartement 11.3	15,02	Type 3n	12 500,00
	Appartement 11.2	15,03	Type 8c	15 000,00
	Appartement 11.1	15,04	Type 7e	15 500,00
	Total D2.1			

Montée D2.2				
SS-1				
	Appartement -1.3	3,01	Type 6b	14 000,00
E0				
	Appartement 0.1	4,04	Type 6a	11 500,00
	Appartement 0.2	4,03	Type 4c	13 000,00
E1				
	Appartement 1.1	5,05	Type 6b	14 000,00
	Appartement 1.2	5,04	Type 4g'	13 500,00
E2				
	Appartement 2.1	6,05	Type 6b	14 000,00
	Appartement 2.2	6,04	Type 4g'	13 500,00
E3				
	Appartement 3.1	7,05	Type 6b	14 000,00
	Appartement 3.2	7,04	Type 4g'	13 500,00
	Total D2.2			

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d’être modifié

Descriptif de l’ouvrage ILOT D

Batiment D3

Montée D3.1

SS-1				
	Appartement -1.6	3,03	Type 3b	11 500,00
	Appartement -1.7	3,02	Type 9a	11 000,00
	Appartement -1.8	3,01	Type 4b	12 500,00
E0				
	Appartement 0.1	4,05	Type 12a	13 500,00
	Appartement 0.2	4,04	Type 11a	11 000,00
	Appartement 0.3	4,03	Type 9a	11 000,00
	Appartement 0.4	4,02	Type 4b	12 500,00
	Appartement 0.5	4,01	Type 10a	12 500,00
E1				
	Appartement 1.5	5,05	Type 10c	15 000,00
	Appartement 1.4	5,04	Type 4f	13 000,00
	Appartement 1.3	5,03	Type 9b	11 500,00
	Appartement 1.2	5,02	Type 11b	11 500,00
	Appartement 1.1	5,01	Type 12b	15 000,00
E2				
	Appartement 2.5	6,05	Type 10c	15 000,00
	Appartement 2.4	6,04	Type 4f	13 000,00
	Appartement 2.3	6,03	Type 9b	11 500,00
	Appartement 2.2	6,02	Type 11b	11 500,00
	Appartement 2.1	6,01	Type 12b	15 000,00
E3				
	Appartement 3.5	7,05	Type 10c	15 000,00
	Appartement 3.4	7,04	Type 4f	13 000,00
	Appartement 3.3	7,03	Type 9b	11 500,00
	Appartement 3.2	7,02	Type 11b	11 500,00
	Appartement 3.1	7,01	Type 12b	15 000,00
E4				
	Appartement 4.5	8,05	Type 10e	15 500,00
	Appartement 4.4	8,04	Type 4j	13 500,00
	Appartement 4.3	8,03	Type 9c	12 000,00
	Appartement 4.2	8,02	Type 11c	12 000,00
	Appartement 4.1	8,01	Type 4k	15 000,00
E5				
	Appartement 5.5	9,05	Type 10e	15 500,00
	Appartement 5.4	9,04	Type 4j	13 500,00
	Appartement 5.3	9,03	Type 9c	12 000,00
	Appartement 5.2	9,02	Type 11c	12 000,00
	Appartement 5.1	9,01	Type 4k	15 000,00
E6				
	Appartement 6.5	10,05	Type 10e	15 500,00
	Appartement 6.4	10,04	Type 4j	13 500,00
	Appartement 6.3	10,03	Type 9c	12 000,00
	Appartement 6.2	10,02	Type 11c	12 000,00
	Appartement 6.1	10,01	Type 4k	15 000,00
E7				
	Appartement 7.5	11,05	Type 10g	16 000,00
	Appartement 7.4	11,04	Type 4m	14 000,00
	Appartement 7.3	11,03	Type 9d	12 500,00
	Appartement 7.2	11,02	Type 11e	12 500,00
	Appartement 7.1	11,01	Type 4n	15 500,00
E8				
	Appartement 8.5	12,05	Type 10g	16 000,00
	Appartement 8.4	12,04	Type 4m	14 000,00
	Appartement 8.3	12,03	Type 9d	12 500,00
	Appartement 8.2	12,02	Type 11e	12 500,00
	Appartement 8.1	12,01	Type 4n	15 500,00

Total D3.1

Batiment D4

Montée D4.1

E0				
	Appartement 0.1	4,03	Type 3c	12 000,00
	Appartement 0.2	4,04	Type 4a	11 000,00
	Appartement 0.3	4,05	Type 4a'	11 000,00
	Appartement 0.4	4,01 3,01	Type 7a	13 000,00
	Appartement 0.5	4,02	Type 13a	12 000,00
E1				
	Appartement 1.1	5,03	Type 13b	12 500,00
	Appartement 1.2	5,04	Type 3e'	12 000,00
	Appartement 1.3	5,05	Type 14a	13 000,00
	Appartement 1.4	5,01	Type 3e	12 000,00
	Appartement 1.5	5,02	Type 15a	13 000,00
E2				
	Appartement 2.1	6,03	Type 13b	12 500,00
	Appartement 2.2	6,04	Type 3e'	12 000,00
	Appartement 2.3	6,05	Type 14a	13 000,00
	Appartement 2.4	6,01	Type 3e	12 000,00
	Appartement 2.5	6,02	Type 15a	13 000,00
E3				
	Appartement 3.1	7,03	Type 13b	12 500,00
	Appartement 3.2	7,04	Type 3e'	12 000,00
	Appartement 3.3	7,05	Type 14a	13 000,00
	Appartement 3.4	7,01	Type 3e	12 000,00
	Appartement 3.5	7,02	Type 15a	13 000,00
E4				
	Appartement 4.1	8,03	Type 13c	13 000,00
	Appartement 4.2	8,04	Type 7c	14 500,00
	Appartement 4.3	8,01	Type 16a	14 500,00
	Appartement 4.4	8,02	Type 17a	14 500,00
E5				
	Appartement 5.1	9,03	Type 13c	13 000,00
	Appartement 5.2	9,04	Type 7c	14 500,00
	Appartement 5.3	9,01	Type 16a	14 500,00
	Appartement 5.4	9,02	Type 17a	14 500,00
E6				
	Appartement 6.1	10,03	Type 13c	13 000,00
	Appartement 6.2	10,04	Type 7c	14 500,00
	Appartement 6.3	10,01	Type 16a	14 500,00
	Appartement 6.4	10,02	Type 17a	14 500,00
E7				
	Appartement 7.1	11,03	Type 13d	13 500,00
	Appartement 7.2	11,04	Type 7d	15 000,00
	Appartement 7.3	11,01	Type 16b	15 000,00
	Appartement 7.4	11,02	Type 17b	15 000,00
E8				
	Appartement 8.1	12,03	Type 13d	13 500,00
	Appartement 8.2	12,04	Type 7d	15 000,00
	Appartement 8.3	12,01	Type 16b	15 000,00
	Appartement 8.4	12,02	Type 17b	15 000,00
E9				
	Appartement 9.1	13,03	Type 13d	13 500,00
	Appartement 9.2	13,04	Type 7d	15 000,00
	Appartement 9.3	13,01	Type 16b	15 000,00
	Appartement 9.4	13,02	Type 17b	15 000,00
E10				
	Appartement 10.1	14,03	Type 13e	14 000,00
	Appartement 10.2	14,04	Type 7e	15 500,00
	Appartement 10.3	14,01	Type 16c	15 500,00
	Appartement 10.4	14,02	Type 17c	15 500,00
E11				
	Appartement 11.1	15,03	Type 13e	14 000,00
	Appartement 11.2	15,04	Type 7e	15 500,00
	Appartement 11.3	15,01	Type 16c	15 500,00
	Appartement 11.4	15,02	Type 17c	15 500,00

Total D4.1

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d’être modifié

Descriptif de l’ouvrage ILOT D

Batiment D5

Montée D5.1

E0				
	Appartement 0.1	4,01	Type 4d	14 000,00
E1				
	Appartement 1.2	5,01	Type 4g	13 500,00
	Appartement 1.1	5,02	Type 4f	13 000,00
E2				
	Appartement 2.2	6,01	Type 4g	13 500,00
	Appartement 2.1	6,02	Type 4f	13 000,00
E3				
	Appartement 3.2	7,01	Type 4g	13 500,00
	Appartement 3.1	7,02	Type 4f	13 000,00

Total D5.1

Montée D5.2

E0				
	Appartement 0.4	4,02	Type 3a	10 500,00
	Appartement 0.3	4,03	Type 18a	12 500,00
	Appartement 0.2	4,04	Type 3c	12 000,00
	Appartement 0.1	4,05	Type 4d	14 000,00
E1				
	Appartement 1.4	5,03	Type 10b	13 500,00
	Appartement 1.3	5,04	Type 3f	12 500,00
	Appartement 1.2	5,05	Type 4h	14 500,00
	Appartement 1.1	5,06	Type 19a	13 500,00
E2				
	Appartement 2.4	6,03	Type 10b	13 500,00
	Appartement 2.3	6,04	Type 3f	12 500,00
	Appartement 2.2	6,05	Type 4h	14 500,00
	Appartement 2.1	6,06	Type 19a	13 500,00
E3				
	Appartement 3.4	7,03	Type 10b	13 500,00
	Appartement 3.3	7,04	Type 3f	12 500,00
	Appartement 3.2	7,05	Type 4h	14 500,00
	Appartement 3.1	7,06	Type 19a	13 500,00
E4				
	Appartement 4.6	8,01	Type 10d	14 500,00
	Appartement 4.5	8,02	Type 3i	12 500,00
	Appartement 4.4	8,03	Type 4i	12 000,00
	Appartement 4.3	8,04	Type 11d	13 500,00
	Appartement 4.2	8,05	Type 11d	13 500,00
	Appartement 4.1	8,06	Type 19b	14 000,00
E5				
	Appartement 5.6	9,01	Type 10d	14 500,00
	Appartement 5.5	9,02	Type 3i	12 500,00
	Appartement 5.4	9,03	Type 4i	12 000,00
	Appartement 5.3	9,04	Type 11d	13 500,00
	Appartement 5.2	9,05	Type 11d	13 500,00
	Appartement 5.1	9,06	Type 19b	14 000,00
E6				
	Appartement 6.6	10,01	Type 10d	14 500,00
	Appartement 6.5	10,02	Type 3i	12 500,00
	Appartement 6.4	10,03	Type 4i	12 000,00
	Appartement 6.3	10,04	Type 11d	13 500,00
	Appartement 6.2	10,05	Type 11d	13 500,00
	Appartement 6.1	10,06	Type 19b	14 000,00
E7				
	Appartement 7.6	11,01	Type 10f	15 000,00
	Appartement 7.5	11,02	Type 3l	13 000,00
	Appartement 7.4	11,03	Type 4l	12 500,00
	Appartement 7.3	11,04	Type 11f	14 000,00
	Appartement 7.2	11,05	Type 11f	14 000,00
	Appartement 7.1	11,06	Type 19c	14 500,00
E8				
	Appartement 8.6	12,01	Type 10f	15 000,00
	Appartement 8.5	12,02	Type 3l	13 000,00
	Appartement 8.4	12,03	Type 4l	12 500,00
	Appartement 8.3	12,04	Type 11f	14 000,00
	Appartement 8.2	12,05	Type 11f	14 000,00
	Appartement 8.1	12,06	Type 19c	14 500,00
E9				
	Appartement 9.6	13,01	Type 10f	15 000,00
	Appartement 9.5	13,02	Type 3l	13 000,00
	Appartement 9.4	13,03	Type 4l	12 500,00
	Appartement 9.3	13,04	Type 11f	14 000,00
	Appartement 9.2	13,05	Type 11f	14 000,00
	Appartement 9.1	13,06	Type 19c	14 500,00

Total D5.2

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d’être modifié

Descriptif de l’ouvrage ILOT D

Montée D5.3				
E0				
	Appartement 0.1	4,06	Type 4c	13 000,00
E1				
	Appartement 1.2	5,07	Type 4f	13 000,00
	Appartement 1.1	5,08	Type 20a	13 500,00
E2				
	Appartement 2.2	6,07	Type 4f	13 000,00
	Appartement 2.1	6,08	Type 20a	13 500,00
E3				
	Appartement 3.2	7,07	Type 4f	13 000,00
	Appartement 3.1	7,08	Type 20a	13 500,00

Total D5.3

Batiment D6				
Montée D6.1				
E0				
	Appartement 0.1	4,01 3,01	Type 21a	14 500,00
	Appartement 0.2	4,02	Type 4c	13 000,00
E1				
	Appartement 1.1	5,01	Type 2b	13 000,00
	Appartement 1.2	5,02	Type 3e	12 000,00
	Appartement 1.3	5,03	Type 4e	11 500,00
E2				
	Appartement 2.1	6,01	Type 2b	13 000,00
	Appartement 2.2	6,02	Type 3e	12 000,00
	Appartement 2.3	6,03	Type 4e	11 500,00
E3				
	Appartement 3.1	7,01	Type 2b	13 000,00
	Appartement 3.2	7,02	Type 3e	12 000,00
	Appartement 3.3	7,03	Type 4e	11 500,00
E4				
	Appartement 4.1	8,01	Type 2c	13 500,00
	Appartement 4.2	8,02	Type 3i	12 500,00
	Appartement 4.3	8,03	Type 4i	12 000,00
E5				
	Appartement 5.1	9,01	Type 2c	13 500,00
	Appartement 5.2	9,02	Type 3i	12 500,00
	Appartement 5.3	9,03	Type 4i	12 000,00
E6				
	Appartement 6.1	10,01	Type 2c	13 500,00
	Appartement 6.2	10,02	Type 3i	12 500,00
	Appartement 6.3	10,03	Type 4i	12 000,00
E7				
	Appartement 7.1	11,01	Type 2d	15 500,00
	Appartement 7.2	11,02	Type 3l	13 000,00
	Appartement 7.3	11,03	Type 4l	12 500,00
E8				
	Appartement 8.1	12,01	Type 2d	15 500,00
	Appartement 8.2	12,02	Type 3m	13 500,00
E9				
	Appartement 9.1	13,01	Type 2d	15 500,00
	Appartement 9.2	13,02	Type 3m	13 500,00
E10				
	Appartement 10.1	14,01	Type 2e	16 000,00
	Appartement 10.2	14,02	Type 3p	14 000,00

Total D6.1

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d’être modifié

259 Sprinkler

- Les sous-sols, parkings souterrains et locaux de stockage seront pourvus d'une installation de sprinklage selon les normes incendies en vigueur.

26 INSTALLATIONS DE TRANSPORT

261 Ascenseurs

Nombre selon plans et concept sécurité

Caractéristiques (voir configuration sur plans)

Charge utile : 1 x 630kg – 8 personnes normes handicapés et recommandations.
1x 1000kg - 13 personnes : ascenseurs pompiers en surpression selon recommandation et normes en vigueur.

Vitesse : 1,6m/s avec régulation électronique.

Nombre de machines : 1 ou 2 par cage, selon plans et recommandations fournisseurs.

Nombre d'arrêts : sous-sol, rez-de-chaussée, et tous les étages selon plans et coupes (sauf dernier niveau pour un des deux ascenseurs).

Emplacement machine : dans la cage et au dernier étage.

Gaine
Bétonnée, y compris éclairage.

Description de la cabine

Selon choix architecte.

27 AMENAGEMENTS INTERIEURS 1

271 Plâtrerie

271.1 Cloisons, revêtements et habillages en plâtre

- Galandages intérieurs des appartements et courettes techniques en cloisons de platre type « Knauf » ou similaire.
- Enduisage au plâtre sur murs et plafonds des appartements prêts à recevoir une peinture.
- Selon cas, possibilité de faux plafonds ou caissons ponctuels en plaques de plâtre pour dévoiement réseaux CVSE.
- Gypsage des plafonds des paliers.
- Dans les halls d'entrée des immeubles, faux-plafond type Knauf ou équivalent. Localisation selon choix architectes.
- Selon cas, trappe d'accès pour tiers dans les gaines et plafonds techniques

272 Ouvrages métalliques

⇨ Portes intérieures en métal au sous-sol et locaux de service selon cas.

⇨ Porte coupe feu parking et parking vélos (selon normes en vigueur).

272.1 Eléments métalliques pré-confectionnés

- Série de boîtes-aux-lettres type Schweizer ou équivalent fixées sur le mur à l'intérieur des halls d'entrée, en aluminium éloxé naturel.
- Cases papier et service du feu dans les gammes standards de fabricant.
- Systèmes de rangements pour vélos.

272.2 Ouvrages métalliques courants (serrurerie)

Selon choix architectes :

- Mains-courantes des escaliers communs.
- Balustrade de balcons (selon choix architecte).

273 Menuiseries intérieures

273.0 Portes intérieures en bois.

⇨ Portes palières des appartements EI30 dim.

- Cadre bois selon choix de l'architecte en applique côté intérieur du logement (selon prescriptions ingénieur acoustique).
- Porte à âme pleine selon collection standard du fournisseur et choix de l'architecte :

  - habillage d'embrasures extérieures dans épaisseur de mur de la porte, finition selon choix architecte.

- Cadre, teinte et finition selon choix architecte.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

- Ferme-porte (modèle défini par MO) répondant à la demande OPAM.
- Garnitures selon choix architecte :
  - Boule fixe extérieure
  - Poignée intérieure
  - Rosace entrée cylindre
  - Butoirs de portes : pastilles plastiques sur mur

⇨ Portes battantes des locaux de service et des dêpots au RDJ et SS -1 (si visuel direct avec portes palières pour logements)

- Cadre, faux-cadres et embrasure en bois ou aisseliers metalliques selon choix architecte.
- Garnitures selon choix architecte.

⇨ Portes de communication des logements : fournisseur selon choix imposés par MO

- Portes de communication 70 à 80 cm de largeur 210 cm de hauteur selon plans architecte ouvrant à la française mélaminée lisse blanches finies d'usine, modèle non affleuré fixées sur cadre faux cadre de fintion identique au panneau de porte avec joint phonique dans la feuillure.
- Serrure à clé (chiffre), poignée et garniture type Glutz 5071 ou équivalent.

Nota : Le sens d'ouverture de porte sera proposé en ouvrant vers l'extérieur.
Notamment pour les salles d'eau adaptables aux personnes à mobilité réduite.

273.1 Armoires murales, rayonnages

Quantités selon normes OCLPF.

- Exécution en panneaux de bois aggloméré faces et chants mélaminés, blanc, portes avec charnières, poignées fixes, barre à habits et deux étagères pour armoires penderies, 5 étagères réglables pour armoires à rayonnages, listes de raccordement si nécessaire.
- Hauteur des armoires (hors bandeaux de fintion en partie haute et socle en partie basse) = 230cm.
- Les armoires proches des entrées serviront également d'encastrement des éléments techniques tels que collecteur de chauffage en fond d'armoire avec trappe d'accès, tableaux electriques en latéral ou sur face du fond.

273.2 Menuiserie courante

- Séparation des caves à claire-voie avec porte et serrure. *A noter que dans les caves, certains réseaux CVSE sont apparents et dans l'emprise des intérieurs de caves.*
- Portes des locaux armoires techniques des paliers EI30 en bois MDF type incombustible à peindre, serrure à clé carrée.

273.3 Escaliers bois des duplex

- Escalier en bois type chêne vernis incolore ou vernis blanc de protection fini d'usine pour les logements duplex du RDC-RDC inf.
- Sans contre-marche (sauf logements 4.01 D6).
- Mains courantes sur un côté de l'escalier.
- Barrière bord de trémie à l'étage supérieur comprenant des barreaudages verticaux et lisses hautes (le tout en section rectangulaire, matériaux et teinte dito escalier).

275 Système de verrouillage

275.1 Cylindres mise en passe

- Cylindres standard type European 17mm, ou similaire.
- Mise en passe sur serrures des portes d'accès au sous-sol, portes des locaux communs (hors locaux techniques), portes palières, boîtes aux lettres, cave (3 clés par appartement).
- Cylindres supplémentaires SIG sur les portes qui doivent rester accessibles aux SIG et service du feu.

28 AMENAGEMENTS INTERIEURS 2

281 Revêtement de sols

281.0 Chapes flottantes (selon plans architecte).

- Chapes au mortier de ciment (selon normes en vigueur).

281.1 Sols sans joints

- Revetement de sols, y compris relevés sur les murs hauteur 10cm, en résine synthétique PU couleur standard et unie pour :
  - **Sous sol-2 :** locaux stockage, dépôt, tracteur / rampe, circulation parking et places de parking.
  - **Sous-sol -1/rdc** : buanderies.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

- Revêtement type peinture antipoussière (bouche pores) pour :

  - **Sous-sol -3 :** tous locaux techniques, stockage, dépôt / caves et circulations caves.
  - **Sous-sol -2 :** locaux techniques / caves et circulations caves.
  - **Sous-sol -1/rdc :** caves et circulations caves / locaux dépôt, stockage / locaux electriques SIG et techniques CAD.

- Revêtement de sols, y compris relevés sur les murs hauteur 10cm, type peinture 2 composants couleur unie pour :

  - **Sous-sol -3 :** paliers, sas, circulations des cages d'escaliers / rampe, circulation parking et places de parking.
  - **Sous-sol -2 :** paliers, sas, circulations des cages d'escaliers.
  - **Sous-sol -1/rdc :** locaux vélos tous bâtiments / locaux concierge tous bâtiments et paliers, sas, circulations pour D7-D8.

281.6 Carrelages dans appartements : fournisseur choisi et imposé par le MO

⇨ Logements

Salles de bains, douches, WC et cuisine

- Pose droite à la colle sur chape ciment, 30 × 60 cm.
- Bugdet prix public en fourniture TTC : 55 fr/m2 (inclus carreaux rectifiés).
- Teinte selon choix acquéreurs.
- Pose droite, joints serrés, couleur (selon 5 choix définis par le MO).

⇨ Carrelage des communs (selon choix architecte)

281.7 Revêtements de sols en bois : fournisseur choisi et imposé par le MO

- Pose à la colle d'un parquet contrecollé (couche d'usure 4mm) fini d'usine.
- Budget en fourniture prix public TTC : 70 fr/m2 pour la PPE.

  - *<u>Localisation</u> :*
    - *Halls, séjours, chambres.*

281.9 Plinthes

- Plinthes assorties et coordonnées.
- Budget en fourniture prix public TTC : 8 fr/ml pour logements PPE.

281.10 Tapis de sols

- Fourniture et pose de tapis de sols encastrés dans l'épaisseur du carrelage devant chaque porte d'entrée des logements.
- Tapis de sol type brosse couleur au choix de l'architecte.
- Teinte unie et imposée pour tout le bâtiment.

  - *<u>Localisation</u> :*
    - *Halls d'entrée et paliers d'étages.*

<u>282 Revêtements de parois</u>

282.0 Revêtement des parois

- Logements PPE :
  - Gypsage au plâtre.
  - 2 couches de peinture dispersion mate.

- Communs :
  - Murs des halls, paliers et cages d'escaliers :
    - Peinture dispersion sur béton brut préalablement gypsé.
    - Peinture sur les autres murs des halls d'entrée qui seront doublés en plaques de plâtre type Knauff ou similaire, selon normes acoustiques.

282.4 Revêtements de parois en céramique : selon fournisseur choisi et imposé par le MO

- Logements PPE :

  - Faïences, ou grés cérame (rectifié ou non) toute hauteur depuis le sol, 30 × 60 cm.
  - Bugdet prix public en fourniture TTC : 55 fr/m2.
  - Pose droite.
  - Joints souples entre murs/sols et murs/murs selon normes en vigueur.

  - *<u>Localisation</u> :*
    - *Salles de bains, salles de douche et parois recevant le lave-main WC visiteurs.*

- <u>Cuisine</u>
  - Faïences entre meubles, pose droite, Budgets dito SDB.
    Finitions PVC contre baie éventuelle.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié

285 Traitement des surfaces

285.1 Peinture

⇨ Logements :

- Sur les cadres métalliques ou bois des portes palières, peinture 2 couches.
- Exécution d'une finition type peinture dispersion thixotrope sur les plafonds des chambres, cuisines, halls, réduits, WC visiteurs et séjours.
- Peinture murs 2 couches de–dispersion mate (5 teintes à choix), des séjours, cuisines, chambres, couloirs, halls, WC visiteurs et dégagements.
- Peinture émail blanche sur les plafonds des sanitaires bains et douches.

⇨ Communs :

- Dispersion blanche sur :
  - Murs et plafonds des dégagements et circulations des sous-sols.
  - Sous-face des dalles de palier.
  - Peinture émail sur toutes les serrureries brutes des S-Sol selon choix architecte.

287 Nettoyage du bâtiment

- Nettoyages, lavages, dépoussiérages :
  - Des sols ciments, carrelages, parquets, plafonds, balcons, etc,
  - Des revêtements en faïences.
  - Des appareils sanitaires, robinetteries et accessoires.
  - Des fenêtres et portes-fenêtres.
  - Des portes palières, de communication et des placards.
  - Des cages d'escaliers, des halls d'entrées et des circulations.
  - Des locaux techniques et des locaux communs, des toitures.
  - Des canalisations.

289 Signalétique graphique selon concept du MO et des architectes en base

- Signalétique de locaux, fléchages, caves, numérotation d'immeubles.

29 Honoraires

- A noter que pour la partie PPE, l'ET assurera le suivi des choix modificatifs des acquéreurs.
- Un contrat de travaux modificatifs acquéreur sera à signer entre l'ET et chaque acquéreur.

4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

40 Mise en forme du terrain

- Réalisation d'un bassin de rétention sous forme de dépression du terrain dans les coeurs d'ilots C, D et E comprenant un réseau de drainage raccordé à un organe de régulation se déversant dans un collecteur EC selon concept de l'ingénieur civil.
- Système de pompage pour l'îlot D interne bassin de relevage.
- Voies de circulation : passerelle mobilité douce en cœur d'îlot.
- Selon projet du paysagiste.

42 Jardins

421 Jardinage

- *Selon projet du paysagiste.*

424 Place de jeu

- Selon plans et cahier des espaces publics du paysagiste.

44 Installations

443 Installations électriques
Selon projet de l'éclairagiste, du paysagiste, du MO et de l'architecte.

- Marquage lumineux des entrées.
- Eclairage public de la passerelle en cœur d'îlot.

Version du 19.03.2019 – Document provisoire et non contractuel susceptible d'être modifié